



---

**PROGRAMME RÉCAPITULATIF**

---

**LA PRATIQUE DE  
L'EXPERTISE  
JUDICIAIRE  
Parcours 1**

---

## **LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE**

### **Parcours 1**

**Mieux appréhender l'expertise : Définition, objectif et cadre**

#### **PROGRAMME RÉCAPITULATIF**

##### **Période de réalisation de la session**

---

Session ouverte du 20 septembre au 31 décembre 2021

##### **Durée totale estimée**

---

9 heures (travaux compris)

##### **Prix : 125 €**

---

Pour les avocats libéraux : aucune avance de frais sous condition de communication de votre attestation URSSAF de l'année en cours (téléchargeable à partir de votre [compte en ligne](#)) et de votre date de naissance pour transmission au FIF PL (125 euros sont susceptibles d'être prélevés de votre budget annuel FIF PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Autres publics : 125 euros

##### **Prérequis**

---

Le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'à des avocats plus expérimentés.

Pour bien maîtriser la pratique de l'expertise judiciaire, nous vous conseillons de suivre les parcours 2 et 3 :

- Parcours 2 : Connaître le déroulement et les particularités de l'expertise judiciaire
- Parcours 3 : Mieux appréhender les alternatives à l'expertise judiciaire

---

## Niveau

---

Niveau 1 : acquisition des fondamentaux

### Séquences d'apprentissage

---

✓ **Module 1 : Objet et finalité de l'expertise.**

**Objectif pédagogique** : Quelle est la place d'une expertise judiciaire pendant une procédure ? Pourquoi l'expertise judiciaire prend-elle toute sa place dans le cadre d'une procédure judiciaire civile ? Et quelle est la posture de l'avocat, comment peut-il tirer parti d'une telle mesure d'instruction ? Connaître le sens et l'historique de l'expertise judiciaire, c'est un préalable indispensable à la bonne compréhension d'une telle mesure d'instruction.

✓ **Module 2 : Les acteurs de l'expertise et leur rôle.**

**Objectif pédagogique** : Expert, collègue d'experts, magistrat, juge du contrôle des expertises, sapiteur... De nombreux acteurs interviennent lors d'une expertise judiciaire : à chacun correspond un rôle bien précis, et leurs responsabilités sont cadrées.

Quels sont ces rôles ? Pourquoi, quand et comment interviennent-ils ? C'est essentiel de savoir répondre à ces questions pour que l'avocat puisse être pertinent.

✓ **Module 3 : Le cadre de l'expertise.**

**Objectif pédagogique** : Comment la mission de l'expert est-elle définie ? Par qui ? Selon quels critères ? Quelle est la marge de manœuvre de l'expert au cours des opérations ? Quelle posture doit-il adopter ?

Bien comprendre la posture de l'expert, son cadre de mission en tant que "bras droit de juge", permet à l'avocat d'orienter son travail.

✓ **Evaluation finale**

**Objectif pédagogique** : Valider et évaluer les acquis des apprenants à la fin de leur parcours de formation.

Des documents interactifs sous la forme d'infographies ou de présentations permettent également aux apprenants d'être actifs dans leur apprentissage.

---

## Auteurs scientifiques

---

**Florence BOYER**

Avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit du dommage corporel

**Antoine CHATAIN**

Avocat au barreau de Paris, exerçant en contentieux des affaires, responsabilité civile, informatique, risque industriel

**Béatrice DESHAYES**

Avocate aux barreaux de Paris et de Cologne exerçant en risques industriels et assurances

**Hervé FOULT**

Chirurgien orthopédiste, expert près la Cour d'appel de Paris

**Dominique HAM**

---

Avocat au barreau de Paris, exerçant en contentieux de la responsabilité civile et des contrats, du risque industriel et de l'informatique

**Roch MENES**

Chirurgien, expert judiciaire honoraire, président d'honneur de la Compagnie nationale des médecins de justice

**Elizabeth MENESGUEN**

Avocate au barreau du Val-de-Marne, ancienne bâtonnière, ancienne présidente de la commission Formation du CNB

**Alain NUÉE**

Premier président honoraire près la Cour d'appel de Versailles

**Sylvie PATTE**

Ingénieure civile des constructions, arbitre agréée CMATP et CMAP, experte près la Cour d'appel de Versailles

**Sylvie PERRIN**

Commissaire aux comptes, expert-comptable près la Cour d'appel de Versailles

**Camille POTIER,**

Avocate au barreau de Paris, exerçant en droit pénal et financier

**Claude VALLET**

Magistrate honoraire près la Cour d'appel de Nancy, ancienne présidente de Chambre de recours à l'Office Européen des Brevets

---

**Spécialisation / matière concernée**

Vie professionnelle

---

**Modalités d'assistance pédagogique**

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions au référent pédagogique. Ce dernier, sollicité par le Conseil national des barreaux en fonction du module concerné, répondra sous 48 heures.

---

**Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants**

[n.pereira@efb.fr](mailto:n.pereira@efb.fr)

Référent handicap:  
[referent.handicap@efb.fr](mailto:referent.handicap@efb.fr) / 01.80.22.01.53

---

**Modalités de sanction de la formation**

Remise d'une attestation de fin de formation par l'école.